

PAGAM *Info*

www.carfp.finances.gouv.ml



N° 28

MARS 2020

Ministère de l'Economie et des Finances

MISE EN ŒUVRE DU CHRONOGRAMME 2019 DU PREM



Les résultats significatifs enregistrés dans la mise en œuvre du chronogramme 2019



Tenue de la 2^{ème} édition de «Café-PREM », lancement de la conférence budgétaire 2021

Editorial : *Mise en œuvre du chronogramme 2019 du PREM*



Le numéro 28 de PAGAM INFO analyse les résultats enregistrés dans la mise en œuvre des activités du Plan Opérationnel (PO) 2019, dernier du premier plan d'actions triennal glissant 2017-2019 du PREM.

Ainsi, à travers un article portant sur la synthèse du rapport annuel 2019 d'évaluation de la mise en œuvre du PREM, M. Aboubacar Diakalou

CAMARA, Chef de la Division Suivi/ Evaluation de la CARFIP, indique que des résultats significatifs ont été enregistrés en termes de mobilisation des recettes fiscale, douanière et domaniale, d'amélioration de la qualité de préparation et d'exécution du budget de l'Etat, de renforcement de la gouvernance et de la transparence financière et de soutien à la mise en place de systèmes adéquats de gestion des finances publiques au niveau décentralisé.

Aussi, dans son article consacré au bilan des formations organisées en 2019 par la CARFIP, M. Lassine SOW, chargé de formation, partage avec vous la situation des formations réalisées. Ainsi, quinze (15) sessions à l'intention de trois cent quatre-vingt-sept (387) acteurs de la chaîne de la dépense publique et deux (02) sessions de formation à l'extérieur au profit de deux (02) cadres de la CARFIP.

Egalement, dans cette édition de PAGAM INFO, M. Diakaridia FOMBA, chargé de communication à la CARFIP aborde les temps forts des deux événements majeurs qui ont marqué le début de l'année 2020, à savoir, la tenue de la 2^{ème} édition de « Café-PREM » et la conférence de lancement du processus budgétaire 2021, sous la présidence de Mme le Ministre délégué Chargé du Budget.

Bonne lecture

Abdoulaye TRAORE
Coordinateur de la CARFIP
Chevalier de l'Ordre National

Sommaire

MISE EN ŒUVRE DU CHRONOGRAMME 2019 DU PREM

Synthèse du rapport annuel 2019 d'évaluation de la mise en œuvre du PREM : des résultats significatifs enregistrés 3

Renforcement des capacités des acteurs : bilan des formations réalisées en 2019 4

EVENEMENTS – REFORME GFP / PREM 5

Tenue de la 2^{ème} édition de « CAFE-PREM » 5

Tenue de la conférence de lancement du processus budgétaire 2021 6

VIE DU PREM : Cérémonie de remise du PRIX PAGAM INFO 7

REDACTION :

Directeur de Publication : Abdoulaye Traoré

Rédacteur en Chef : Ismayila Yoro Dicko

Infographie-Conception : Feedback

Impression : Imprim Services s.a.

Gestionnaire : Salifou Coulibaly

Comité de Rédaction : Abdoulaye Traoré, Ismayila Y. Dicko, Seydou Djimde, Aboubacar D. Camara, Mama Traoré, Amadou Thiam, Mme Coulibaly Assitan Dembélé, Mamadou S. Traoré, Diakaridia Fomba, Lassine Sow, Lassana Sako, Mohamed A. Keita, Mme Fatoumata Z. Coulibaly, Boubacar Timbo, Mme Soumaoro Mariam Tounkara, Mme Koné, Mariam Nouhoum Sidibé.

MISE EN ŒUVRE DU CHRONOGRAMME 2019 DU PREM

Synthèse du rapport annuel 2019 d'évaluation de la mise en œuvre du PREM : des résultats significatifs enregistrés !

La mise en œuvre des activités du Plan Opérationnel (PO) 2019 du PREM 2017-2021 consacre la dernière année de l'exécution du premier plan d'actions triennal glissant 2017-2019. L'examen du rapport annuel d'évaluation y afférent montre que les résultats enregistrés dans ce contexte sont significatifs en termes de mobilisation des recettes fiscales, douanières et domaniales, d'amélioration de la qualité de préparation et d'exécution du budget de l'Etat, de renforcement de la gouvernance et de la transparence financière et de soutien à la mise en place de systèmes adéquats de gestion des finances publiques au niveau décentralisé.

En matière d'optimisation des recettes fiscales, douanières et domaniales, les structures de recettes ont poursuivi la mise en œuvre des mesures visant notamment à (i) élargir l'assiette fiscale, (ii) renforcer les systèmes d'information à travers entre autres, l'implémentation des télé-procédures et l'interconnexion des applications métiers, (iii) intensifier les contrôles de masse, (iv) soutenir les interventions des brigades avancées de lutte contre la fraude et (v) poursuivre la modernisation de la gestion des archives de la conservation foncière.

Au 31 décembre 2019, les encaissements effectués par les structures de recettes sont ressortis à 1 638,539 milliards FCFA contre une prévision annuelle de 1 755,400 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 93,34% contre 70,50% pour la même période de 2018.

Au titre de l'exécution du programme annuel d'émissions des titres publics, le Trésor public a pu mobiliser la somme de 543,85 milliards de FCFA, soit 417,35 milliards FCFA au titre des obligations du Trésor et 126,5 milliards FCFA pour les bons du Trésor.

L'amélioration de la qualité de préparation et d'exécution du budget de l'Etat s'est consolidée suite à l'adoption, à bonne date, du Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) 2020-2022 qui a permis d'assurer la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) le 25 juin 2019 à l'Assemblée Nationale conformément aux prescriptions de la loi n°2013-028 du 11 juillet 2013, modifiée, relative aux lois de finances. Cet exercice a été un cadre idoine pour les parlementaires notamment, ceux de la Commission des Finances d'apprécier le cadrage budgétaire à moyen-terme du gouvernement et de contribuer à une meilleure orientation de la politique budgétaire.

En matière de gouvernance et de transparence financière, les structures de contrôle ont exécuté diverses missions d'audit et de contrôle pour lesquelles des recommandations pertinentes ont été formulées afin de contribuer à l'efficacité et à l'efficience de l'utilisation des ressources publiques.

La publication régulière des documents administratifs à caractère financier sur les différents sites internet dédiés à cet effet a été renforcée. Elle a été soutenue par la création du nouveau site internet dédié à la transparence budgétaire (www.budget.gouv.ml), et cela, dans le cadre de la mise en œuvre des activités à résultats rapides du projet relatif à l'Initiative de Renforcement du Budget (BSI-Mali) de



l'Overseas Development Institute (ODI).

Au titre de la mise en place d'un système adéquat de gestion des ressources transférées aux Collectivités territoriales (CT), le logiciel « Ressources des Collectivités Décentralisées-ReCoDe » a pu être déployé dans cent-soixante-une (161) Collectivités territoriales (CT). En outre, pour faciliter la mobilisation, le contrôle et l'exécution des ressources financières de l'Etat transférées aux CT dans tous les domaines, un guide dédié a été finalisé et disséminé auprès des CT.

Dans le cadre de la consolidation des actions de veille, le Conseil National de la Société Civile (CNSC), à travers ses Comités de Veille Citoyenne, a procédé à la collecte de données thématiques au niveau de quatorze (14) communes des régions de Mopti et de Koulikoro ainsi que du District de Bamako sur la mise en œuvre des programmes de développement ayant des impacts sur la vie des citoyens dans plusieurs domaines dont l'éducation et la santé.

Les informations ainsi collectées ont permis de produire quatorze (14) rapports thématiques et un (01) rapport alternatif de la Société Civile, qui a servi de support de plaidoyer dans les interpellations des CT et de l'Etat par rapport à la mise en œuvre de leurs engagements respectifs.

Dans le domaine de la décentralisation, les crédits transférés aux Collectivités territoriales, au titre de l'exercice budgétaire 2019, sont ressortis à 348,603 milliards de FCFA en 2019 contre 326,2 milliards de FCFA en 2018, soit une augmentation de 6,87%. Cette progression ramène les crédits transférés aux CT à 21,35% des recettes budgétaires en 2019 contre 19,77% en 2018.

En perspective, les efforts dans la mise en œuvre des activités du chronogramme 2020 du PREM porteront sur la consolidation des acquis, le parachèvement des actions entamées et la mise en œuvre de nouvelles activités structurantes. A cet effet, les structures de recettes continueront d'être au cœur des interventions du PREM au regard des obligations qui devront être les leurs dans le financement des activités de relance économique du Gouvernement et

de l'atteinte du critère de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO relatif au taux de pression fiscale fixé à 20% à l'horizon 2020.

Aboubacar Diakalou CAMARA
 Chef de Division Suivi/ Evaluation
 CARFIP

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS : BILAN DES FORMATIONS RÉALISÉES EN 2019

Le chronogramme opérationnel 2019 du PREM 2017-2021 portait sur la mise en œuvre de deux (02) programmes de formation : les formations transversales et le programme de formation des cadres de la CARFIP. Les actions de formation menées dans le cadre de la mise en œuvre desdits programmes ont permis d'organiser quinze (15) sessions à l'intention de trois cent quatre-vingt-sept (387) acteurs de la chaîne de la dépense publique et deux (02) sessions de formation à l'extérieur au profit de deux (02) cadres de la CARFIP.



L'objectif du programme des formations transversales est de renforcer la capacité des acteurs de la chaîne de la dépense publique autour des thèmes d'intérêts communs à toutes les structures impliquées dans la gestion des finances publiques. A ce titre, le bilan des activités de formation pour l'exercice 2019 selon les thèmes retenus, se présente comme suit :

■ **Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et la Budgétisation Axée sur les Résultats (BAR)**

Trois (03) sessions de formation ont été organisées avec la participation de cent quatre-vingt-quatre (184) cadres issus des services centraux des départements ministériels et des structures gestionnaires de crédits du PREM.

■ **Logiciel de gestion des dépenses publiques (PRED-6)**

Six (06) sessions de formation ont été réalisées. Elles ont concerné cent soixante-deux (162) agents chargés de la préparation et de l'exécution du budget des Directions des Finances et du Matériel (DFM) des départements ministériels,

de la Direction Générale du Budget, de la Direction Nationale du Contrôle Financier et des Etablissements Publics connectés au réseau du Ministère de l'Economie et des Finances.

■ **Comptabilité Générale de l'Etat, élaboration des états financiers**

Une (01) session de formation a été organisée en Comptabilité Générale de l'Etat, élaboration des états financiers et vingt (20) agents comptables d'Etablissements Publics y ont pris part.

■ **Techniques d'élaboration du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE)**

En vue de contribuer à la formation d'une masse critique de cadres capable d'élaborer et de lire le TOFE et aussi de permettre de produire des données fiables pour l'élaboration des états financiers de l'Etat, une (01) session sur les Techniques d'élaboration du TOFE a été animée à l'intention de vingt (20) agents comptables.

■ **Comptabilité-matières**

Deux (02) sessions de formation ont été organisées à la faveur de la mise en œuvre du décret n° 2019/0119/P-RM du 22 février 2019, consacrant la transposition de la directive de l'UEMOA relative à la comptabilité-matières.

Cinquante-huit (58) comptables matières et comptables matières adjoints venant des DFM des départements ministériels, des directions centrales et des Etablissements Publics ont participé à ces sessions.

■ **Techniques de gestion de services d'archivage et de documentation**

Ce thème, tenu en deux (02) sessions, a regroupé quarante (40) agents chargés de la gestion des archives et de la documentation des structures relevant du Ministère de

l'Economie et des Finances. Elles ont permis de renforcer les capacités des archivistes et des documentalistes sur la gestion des services d'archives et des centres de documentation.

Pour ce qui est du programme de formation des cadres de la CARFIP, sa mise en œuvre a permis de réaliser des actions de formation en lien avec la réforme GFP au profit de deux cadres en Ingénierie de formation et en Suivi-Evaluation Financier des Programmes et Politiques Publics.

En outre, dans le cadre de l'accompagnement média du PREM, une session de formation a été organisée à l'intention des journalistes du réseau média PREM en vue

d'approfondir leurs connaissances sur la réforme GFP et le PREM 2017-2021. Douze (12) journalistes membres dudit réseau y ont pris part.

En somme, l'ensemble des actions de formations ont permis de former quatre cent et un (401) cadres et agents de la CARFIP, des structures opérationnelles du PREM 2017-2021 et de la chaîne de la dépense publique et des membres du réseau média sur une prévision de quatre cent trente-neuf (439), soit un taux de participation de 91,34%.

Lassine SOW / CARFIP

EVENEMENTS - REFORME GFP/ PREM



En matière de réforme GFP/PREM, l'année 2020 a été introduite par deux (02) événements majeurs : la tenue de « Café -PREM 2^{ème} édition » le 16 janvier sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du 1^{er} plan d'actions triennal 2017-2019 du PREM et le lancement de la conférence budgétaire 2021, organisé le 17 février sous la présidence du Ministre délégué, chargé du Budget. PAGAM INFO 28 vous les présente à travers leurs temps forts.

Tenue de la 2^{ème} édition de « CAFE-PREM »



Présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), M. Bangaly N'kô TRAORE, la 2^{ème} édition du débat public média de « Café-PREM », s'est tenue ce jeudi 16 janvier 2020 dans la salle de conférence de l'Inspection des Finances, sise à Hamdallaye ACI 2000. Elle a porté sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du 1^{er} plan d'actions triennal 2017-2019 du PREM.

Outre les responsables des structures du MEF, les points focaux du PREM, les journalistes du réseau média PREM et les cadres de la CARFIP, cette 2^{ème} édition de « Café-PREM », a enregistré la participation du Conseil National de la Société Civile (CNSC) et de l'ensemble des Partenaires techniques et financiers (PTF). Elle a été animée par le Secrétaire Général du MEF, le Coordinateur de la CARFIP, le Président du CNSC et la Coordinatrice de la CAISFF.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Générale du MEF a salué la tenue du débat et s'est réjoui de la pertinence du choix de son thème. Il a aussi fait savoir que l'édition 2019 de « Café-PREM » a pour objectif d'informer et de sensibiliser les journalistes du réseau média PREM sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du 1^{er} plan d'actions triennal 2017-2019 du PREM en vue d'assurer une visibilité média des interventions du PREM.

Dans sa communication, le Coordinateur de la CARFIP a présenté les progrès réalisés de ce 1^{er} plan triennal, tout en mettant l'accent sur les perspectives en vue de consolider les acquis. Une communication renforcée par un focus présenté par la Coordinatrice de la CAISFF sur les systèmes d'informations développés et un autre focus sur le contrôle citoyen de l'action publique présenté par le Président CNSC.

L'édition 2019 de « Café-PREM » a, aussi, réussi une forte contribution des PTF, lesquels ont présenté leurs appuis et encouragé le Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre de la réforme GFP.

Les préoccupations des hommes de média ont porté sur l'impact de la mise en œuvre du PREM sur la relance économique du pays et sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens. A ces interrogations des éléments de réponses ont été fournis par les contributeurs.

Diakaridia FOMBA / CARFIP

POINT SUR LES INTERVENTIONS DES PTF



L'édiction 2019 de «Café PREM», a enregistré la participation de plusieurs PTF qui, bien que satisfaits au vu des progrès réalisés, suggèrent des pistes stratégiques d'actions pour plus d'efficacité et de lisibilité dans la mise en œuvre de la réforme GFP. Il s'agit notamment de la Délégation de l'Union Européenne au Mali (DUE), du Fonds Monétaire International (FMI), de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Agence Française de Développement (AFD).

Ainsi, les PTF ont saisi cette opportunité pour partager avec les hommes de média présents leurs appuis multiformes à la mise en œuvre du PREM 2017-2021. En outre, ils ont salué les progrès réalisés et encouragé le Gouvernement à poursuivre les efforts, tout en réaffirmant leur volonté de soutenir la stratégie de la réforme GFP. Ils ont surtout suggéré des pistes d'actions dont la prise en compte contribuera à l'amélioration de la mise en œuvre du PREM.

C'est ainsi que le chef de Coopération de la DUE a réitéré le soutien de son organisation au processus de réforme de la gestion des finances publiques au Mali et salué les progrès enregistrés, tout en rassurant que l'UE continuera à apporter des appuis budgétaires supplémentaires, s'il le faut.

Pour lui, une amélioration du taux de pression fiscale de 1% entraînera une augmentation significative des recettes du budget de l'Etat. Il encourage la poursuite des réformes permettant d'améliorer le taux de la pression fiscale. Enfin, le Chef de de la Coopération de la DUE a appelé les autorités maliennes à faire en sorte que l'environnement des affaires favorise l'investissement.

Le Représentant de la BAD, après avoir apprécié les différentes réformes, a souligné que son institution appuie le Mali dans le cadre de la réforme des finances publiques. A cet effet, il a axé son intervention sur les actions relatives à l'élargissement de l'assiette fiscale.

Quant au représentant du FMI, il a apprécié les progrès réalisés et mis l'accent sur la conjugaison des efforts afin d'attendre des résultats concrets. Il en est de même pour la représentante de l'AFD, qui a abordé l'appui de sa structure dans la mise en œuvre du PREM à travers le Programme d'Appui à l'Amélioration des Finances Publiques au Mali (PAAMEFIP).

Les PTF ont apprécié les résultats réalisés dans la mise en œuvre du 1er plan d'actions triennal 2017-2019 du PREM et ont suggéré la poursuite des actions visant à renforcer le cadre de gestion des finances publiques au Mali.

Lassine SOW / CARFIP

TENUE DE LA CONFÉRENCE DE LANCEMENT DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE 2021

Le lancement du processus budgétaire se veut être un cadre de concertation entre les différents acteurs du processus budgétaire sous forme de conférence qui intègre une démarche à la fois pédagogique et inclusive en tenant compte de la diversité des acteurs impliqués.

La conférence de lancement du processus budgétaire vise, d'une part, à lancer le processus d'élaboration de la loi de finances de l'exercice N+1 tout en faisant un regard rétrospectif sur les années précédentes et d'échanger avec les acteurs sur les acquis, les difficultés, les défis et les perspectives en matière de gestion budgétaire en mode programme, d'autre part. Le lancement du processus budgétaire s'inscrit dans le contexte de l'approfondissement de la mise en œuvre du budget-programmes, en cours au Mali depuis le 1er janvier 2018. C'est ainsi que celui de la conférence budgétaire 2021 a été organisé le 17 février 2020 sous la présidence du Ministre délégué, Chargé du Budget.

La conférence budgétaire 2021 s'est tenue dans un contexte macroéconomique assez favorable, selon M. Sidiki Traoré Directeur Général du Budget. En effet, dans une présentation sur l'Etat des finances publiques au Mali, M. Traoré indiquera que la conférence se tient à un moment, où sur le plan national, les performances macroéconomiques récentes se sont poursuivies avec un taux de croissance qui devrait



s'établir à 5,0% en 2019 grâce au dynamisme du secteur primaire. L'inflation estimée en 2019 est de 1,6%.

Spécifiquement sur le plan de l'exécution budgétaire 2019, le Directeur Général du Budget a annoncé dans sa présentation que, la mobilisation des recettes serait plus satisfaisante que celle enregistrée en 2018, avec un taux de pression fiscale qui devrait remonter à 14,9% du PIB. L'exécution des dépenses a été contenue dans la limite des dépenses prévues soit 19,6% du PIB contre 22,6% du PIB prévue. Le niveau de déficit budgétaire ressortirait maîtriser à 2% contre une prévision de 2,5% du PIB.

Il a aussi soutenu qu'en ce qui concerne l'année 2020, l'amélioration de l'exécution budgétaire se traduira par un double objectif d'intensification de la mobilisation des ressources intérieures et de maîtrise des dépenses. Il est ainsi prévu en perspective une modification de la Loi de Finances 2020, a-t-il indiqué.

Pour Mme Barry Aoua SYLLLA, Ministre Délégué, Chargé du Budget, les perspectives macroéconomiques du Mali en 2021, incitent à la mise en œuvre d'une politique budgétaire prudente, consécutive à un léger repli du taux de croissance réel estimé à 4,8% contre 4,9% en 2020.

Une stabilité macroéconomique, qui doit être consolidée et renforcée à travers une planification budgétaire visant une forte mobilisation des recettes intérieures et une amélioration de la qualité de la dépense en vue de promouvoir une croissance économique durable et inclusive, a affirmé Mme le Ministre délégué, Chargé du Budget, dans son discours d'ouverture.

C'est à cet effet que les travaux de la conférence de lancement du processus budgétaire au titre de l'année 2021, ont porté sur les thèmes suivants : i) amélioration de la programmation budgétaire pour l'atteinte du dividende démographique ; ii) bilan de la mise en œuvre de la période

transitoire du budget-programmes ; iii) problématique de la gestion des investissements en mode AE /CP ; et enfin iv) budgétisation sensible au genre : enjeux et défis.

La tenue de cette conférence participait entre autres à l'appropriation des rôles et des responsabilités des acteurs du processus budgétaire, à l'identification des acquis, mais aussi à la mise en exergue des difficultés, des défis et des perspectives de la gestion budgétaire en mode programme. Il s'agissait aussi de dégager des orientations précises concernant la préparation de la loi de finances 2021 et de formuler des recommandations pertinentes visant à améliorer la gestion budgétaire en mode programme.

La conférence sur le processus budgétaire 2021 a enregistré la participation de plus de cinq cent (500) participants constitués des acteurs impliqués dans ledit processus. Elle a aussi servi de lieu de présentation du nouveau site internet dédié à la transparence budgétaire, et cela, dans le cadre de la mise en œuvre des activités à résultats rapides du projet relatif à « l'Initiative de Renforcement du Budget-BSI » de l'Overseas Development Institut (ODI), à savoir le site : www.budget.gouv.ml

Diakaridia FOMBA / CARFIP

VIE DU PREM : CEREMONIE DE REMISE DU PRIX PAGAM INFO



Le bulletin PAGAM INFO traite des chantiers phares de la mise en œuvre de la réforme GFP. Il est alimenté par l'apport des structures opérationnelles du PREM. A cet effet, la contribution des points focaux est largement sollicitée. C'est en vue de stimuler ce partenariat et encourager la participation des points focaux à la réalisation de PAGAM INFO que la CARFIP a institué le PRIX PAGAM INFO.

C'est dans ce cadre que la cérémonie de remise du PRIX PAGAM INFO édition 2019, a eu lieu ce lundi, 03 février 2020. Elle a enregistré la participation de l'ensemble des points focaux PREM et des cadres et personnel de la CARFIP. Elle a été une occasion pour le Coordinateur de la CARFIP de féliciter le bénéficiaire et d'encourager tous les points focaux pour leur contribution effective dans la production de PAGAM INFO.

Pour l'édition 2019, le prix a été décerné à M. El Hadj Moustapha A. DOUMBIA, le point focal PREM de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique, pour ses efforts et contributions à la production de PAGAM INFO. PAGAM INFO 28 a recueilli pour vous ses impressions.

« Permettez-moi tout d'abord de remercier la CARFIP pour cette initiative assez originale dans l'accompagnement de la réforme des finances publiques au Mali. Aussi, je remercie la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité publique qui nous a désigné point focal du PREM.

C'est un grand honneur pour moi d'être le premier lauréat du prix PAGAM- INFO. Je voudrais exprimer à cette occasion, toute ma satisfaction et ma fierté d'avoir contribué à la vulgarisation des informations relatives aux innovations et aux nouvelles exigences de la comptabilité publique ainsi que des résultats issus de la mise en œuvre du Plan de Réforme de la gestion des finances publiques au Mali au niveau des services du Trésor.

Je voudrais dédier ce prix à mon collègue M. Aly CISSE, Chef de la Division Suivi des Collectivités territoriales et des Organismes Personnalisés, point focal suppléant du PREM à la DNTCP pour son apport assez important aux articles que nous avons pu publier dans PAGAM-Info. Je remercie tous mes collègues de la DNTCP et particulièrement M. Modibo SIDIBE, Chef de Section Vérification pour leurs contributions inestimables à la mise en œuvre du chronogramme du PREM »



Immeuble de l'Inspection des Finances, 3^{ème} étage, Hamdallaye ACI 2000 Bamako
BPE : 1862 Mali • Tél. 223 20 23 09 01 • Fax +223 20 23 46 54

**www.carfip.finances.gouv.ml • www.finances.gouv.ml • www.sc_coursupreme.ml
www.cnsmali.org • www.armds.gouv.ml et www.tresor.gouv.ml.**

Contact : contact@carfip.finances.gouv.ml